



-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 399
AOÛT/SEPTEMBRE 2016

Déposé le 27/09/2016

edito

LE PATRONAT EN RÊVAIT, LE GOUVERNEMENT L'A FAIT

Preuve en est dans le journal local du vendredi 26 août où le responsable du Medef du département explique, en parlant de l'université d'été du syndicat patronal, que "c'est toujours l'occasion d'une certaine proximité avec le monde politique. Et c'est aussi l'occasion d'évoquer les grands rendez-vous économiques et les réformes à venir dans le cadre de la présidentielle". Faut-il encore plus d'exemples pour nous persuader que ce gouvernement, comme les précédents, est le porteur d'eau des revendications patronales. Concernant la Loi Travail, cet homme considère que "la démocratie a parlé" et que désormais "les choses doivent se passer normalement".

On ne vit pas dans le même monde. D'un côté, il y a ceux qui se réjouissent de la fin des droits collectifs et individuels des travailleurs et en face, celles et ceux qui se battent pour les conserver et les améliorer. Comment peut-on dire que la démocratie a parlé lorsque le réactionnaire premier ministre passe en force trois fois de suite devant les parlementaires ? Comment peut-on encore penser vivre dans une véritable démocratie quand l'exécutif n'entend pas les revendications de millions de grévistes et de manifestants depuis le début de l'année ? La démocratie à la sauce patronale se vérifie tous les jours dans les entreprises et les services, comme dans la fonction publique.

La démocratie dans les boîtes c'est bosse et tais-toi, souffre et ne dis rien, travaille dur pour un salaire de misère. Et c'est cette méthode que le gouvernement met en œuvre et surtout aggrave avec la loi Travail : faciliter les licenciements, instaurer le chantage au travail (si vous ne faites pas ce que je veux, je délocalise), baisser les salaires, travailler plus pour gagner moins, plus de médecine et d'inspection du travail, c'est la fin des 35 h, des RTT pour ceux qui en ont et la possibilité de diminuer les congés payés et de déroger au repos quotidien.

Comme s'il fallait ajouter les mauvais coups aux reculs sociaux, ce gouvernement, encore lui, vient d'annoncer la fin du "trou" de la

Sécurité Sociale en 2017. Projet noble en soi si ce n'était pas encore une fois au détriment des malades, des parents, des plus précarisés. Mais au fait ! Comment la social-démocratie va s'organiser pour réussir ce que les autres n'ont jamais pu faire ? En continuant et en amplifiant ce qui a été initié depuis plus de 30 ans.

Ce gouvernement ne part pas de rien. Depuis son arrivée, il a réussi à mettre les allocations familiales sous condition de ressources dans l'indifférence quasi-générale, avec une certaine approbation des salarié(e)s eux-mêmes, sous couvert de la dite "justice sociale". Rabattre les droits par principe de solidarité, d'équité revient à opposer les populations entre elles.

L'ambulatoire en lieu et place de l'hospitalisation, les durées de séjour plus courtes au détriment du retour en bonne santé, les dépassements d'honoraires décourageant les pauvres et les moins pauvres de se faire soigner, les fermetures de lits comme la gérontologie à Bourges, les Groupements Hospitaliers de Territoire, les remboursements, la remise en cause des 35 h et les dizaines de milliers de fonctionnaires hospitaliers non remplacés, voilà les sources pour un pseudo-retour à l'équilibre. C'est la casse totale programmée du système public de santé.

Évidemment aucune mesure pour les recettes de la Sécu : pas d'augmentation du taux de cotisation si ce n'est sur l'impôt qu'est la CSG, pas de remise en cause du non-paiement de la part patronale des cotisations, de la loi Fillon et des autres.

Nous développerons plus en détail dans un prochain bulletin.

Je ne vous parlerai pas de ce qui a défrayé la chronique médiatico-politique estivale, le burkini. Les instigateurs de la fin du vivre ensemble et du rejet de l'autre s'en chargent.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Le patronat en rêvait, le gouvernement l'a fait	P. 1
Communiqué de Presse USD Santé	P. 2 & 3
Courrier des Cheminots de Bourges	P. 4
Tract du CH St-Amand	P. 4
Prise de parole Rassemblement 15/09	P. 5
Rassemblement Retraités 29/09	P. 6
Vente de Livres à l'UD	P. 6 & 7
Soirée ... 1936 le 21 Octobre à Vierzon	P. 8



AGENDA

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

Appel des organisations de retraités et retraitées
pour une véritable revalorisation des retraites et pensions
dès le 1^{er} octobre 2016 (voir modalités page 6)

19 OCTOBRE - Manifestation à AMIENS
pour soutenir les 8 Camarades de Goodyear

Inscrivez-vous à l'UD

21 OCTOBRE à Vierzon
Soirée 1936 - 80 ans du Front Populaire
(voir lieu et horaires page 8)

STAGE ATMP « Le Harcèlement »
du 14 au 16 Novembre 2016

Penser à vous inscrire auprès de l'UD
et à déposer vos demandes de congés éducation
auprès de vos directions.

Union syndicale de la santé et de l'action sociale CGT du Cher

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourges le 6 septembre 2016

L'USD CGT du cher, appelle le 15 septembre 2016, tous les salariés de la santé, du médico-social et du social, public/privé à se mobiliser pour s'exprimer sur leurs conditions de travail.

Alors que le ministère de la santé fait la sourde oreille suite aux drames successifs qui tourmentent actuellement les établissements de santé, l'USD du Cher fait un constat alarmant sur le contexte de dégradation et de tension des conditions de vie au travail vécues par les salariés et qui doit nécessiter que les professionnels se mobilisent et prennent la parole.

La souffrance des travailleurs dans les EHPAD et les hôpitaux du département du Cher engendre aussi le besoin de révolte et la nécessité de se mobiliser, comme seule solution clé pour lutter contre la précarisation des conditions de travail. Par ailleurs, la privatisation de certains secteurs du milieu hospitalier est plus que présente dans les esprits, avec le refus de la transformation de l'hôpital en entreprise et notamment la dérive qui consisterait à transformer les usagers des hôpitaux en clients ou encore la marchandisation des soins. Ces déstructurations de l'hôpital s'inscrivent dans ce qui a déjà été amorcé et entériné par le gouvernement le 1^{er} juillet 2016, avec la mise en place des GHT (Groupement Hospitalier de Territoire).

L'USD du Cher rappelle que pour les patients, les GHT auront pour conséquence la mutualisation des services de spécialités entre les structures et ainsi la fermeture de services dans certains établissements pour ne les conserver que dans un minimum d'établissements du même GHT. Les patients seront donc obligés de se déplacer d'un hôpital à l'autre en fonction de l'organe à traiter, dans un système où les structures de proximité seront réduites à peau de chagrin au profit des grands centres hospitaliers.

Dans la même logique, les « fonctions supports » – instituts de formation, laboratoires, cuisines, blanchisseries, services techniques et logistiques, etc. – seront mutualisés et externalisés pour être récupérés par l'établissement support. Les activités de biologie et d'imagerie seront quant à elles regroupées en pôles inter-établissements. Le tout permettant en même temps de réduire le personnel et les moyens engagés, voire à terme de sous-traiter au privé.

L'établissement support désigné par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour notre département du Cher est le Centre Hospitalier Jacques Cœur à Bourges qui rencontre d'énormes difficultés en termes de souffrance au travail pour les personnels de par la pression qui leur est appliquée.

L'USD du Cher revendique et exige un système de santé qui comprendrait une véritable offre de proximité et un hôpital public de qualité, des soins gratuits entièrement financés par la sécurité sociale en abandonnant le système de complémentaires privées, des moyens financiers suffisants, en autogestion conjointe par les salariés et les usagers, c'est donc pour cela que nous serons le 15 septembre 2016 tous dans la rue, personnel hospitalier et usagers. Et parce que l'austérité imposée à l'hôpital s'intègre parfaitement dans la logique de la loi Travail, parce que nos luttes ne peuvent être divisées, c'est en convergence avec les autres secteurs, actuellement mobilisés pour le retrait de la loi Travail, qu'il faut inscrire notre mobilisation contre les GHT.

Concernant les EHPAD, maisons de retraite, unités de soins de longue durée du département du Cher, nous constatons qu'aucune véritable politique d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées n'est mise en place.

On exige toujours plus des salariés de nos secteurs, alors que les moyens alloués sont bien en deçà des besoins !

Pire, la récente loi sur la réforme des retraites représente un déni de reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.

L'USD CGT du Cher dénonce la productivité, la polyvalence, le glissement de tâches, le port de charges lourdes, les horaires décalés, le travail en 12 heures.

Les professionnels IDE et aides-soignant(e)s sont tous les jours confrontés, à la souffrance physique et psychique, à la mort !

En clair, nous revendiquons à juste titre :

- ☞ **La mise en place d'un ratio : 1 soignant pour 1 résident,**
- ☞ **Une embauche massive de personnels qualifiés,**
- ☞ **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers selon les critères définis par la CGT,**
- ☞ **Un financement unique basé sur la solidarité nationale (sécurité sociale),**
- ☞ **L'arrêt de la marchandisation du secteur sanitaire/médico-social,**
- ☞ **L'arrêt de l'exploitation des personnels et des familles,**
- ☞ **Un véritable plan emploi/formation reconnaissant à toutes et tous qualifications et revalorisations salariales car prendre en charge des personnes âgées doit rester un véritable métier,**
- ☞ **Un nombre de lits publics adaptés aux besoins actuels et futurs,**

☞ **Le reversement intégral aux services s'occupant des personnes âgées des sommes récoltées par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA) abondée par la journée de solidarité, et dont le financement repose uniquement sur les salariés.**

De plus, s'ajoutent les pertes sur notre pouvoir d'achat avec l'augmentation du coût de la vie (loyer, assurances, soins médicaux, remboursements des médicaments, électricité, gaz, essence...).

Il y a donc URGENCE aujourd'hui à augmenter nos salaires !

Mais le secteur « dépendance » n'est pas le seul à être touché, les autres professionnels dans les autres domaines, rencontrent d'énormes difficultés, la crise que traverse la psychiatrie, la médecine générale, la chirurgie, la pédiatrie, les urgences, etc.... n'est pas une fatalité. Elle résulte de choix politiques, qui depuis des années conjuguent réduction des dépenses de santé aux stricts équilibres budgétaires.

L'USD CGT du cher dénonce avec force, les réductions de personnels qui restent la seule variable d'ajustement pour combler les déficits abyssaux des établissements.

Au contraire, il faudrait la création de milliers d'emplois qualifiés pour faire face aux conséquences du vieillissement de la population.

Concernant les salariés de la branche associative, nous nous opposons au démantèlement des conventions collectives 51 et 66.

Les personnels ouvriers sont eux aussi dans la tourmente, des postes ne sont pas remplacés, de plus en plus de sous-traitance, une intensification du travail dans de mauvaises conditions, des pertes de repères professionnels, des non reconnaissances de l'adéquation grade/emploi, blocage des déroulements de carrières sont à déplorer, **ils n'en peuvent plus !**

Les personnels administratifs ne sont pas en reste, alors que leur bon fonctionnement n'est plus à démontrer, ces catégories d'agents restent les grands oubliés des réformes successives sur notre secteur.

Ils sont contraints de s'adapter aux multiples évolutions complexes, rapport à la nouvelle gouvernance, ces personnels ne trouvent aucune reconnaissance professionnelle.

Les personnels infirmiers subissent un chantage individuel sur le droit d'option qui est imposé par le ministère. En effet, c'est la profession infirmière qui éclate en 2 corps (A et B). Cette véritable supercherie à la retraite entraîne des conséquences importantes liées à la reconnaissance de la pénibilité de la profession.

Ces professionnels exerçant en rythmes de travail alternés, ont une espérance de vie inférieure de 5 à 8 ans par rapport aux professionnels exerçant en rythme et horaires de travail fixes !

A ce sujet, la CGT revendique l'ouverture de nouvelles négociations pour proposer de nouvelles grilles de salaire.

La réglementation de la reconnaissance statutaire d'un niveau de qualification d'une profession doit rester unique.

L'USD CGT du cher sollicitera un débat pour les agents non-titulaires, vacataires et contractuels, car de nombreux emplois de la fonction publique hospitalière, d'état, territoriale sont occupés par des agents non-titulaires de droit public. Pourtant la proportion est telle que les emplois qu'ils occupent sont majoritairement des emplois correspondant à des besoins permanents, plutôt qu'à des besoins temporaires.

Pour la CGT les employeurs publics détournent régulièrement la loi, sans aucune conséquence pour eux. Ils embauchent massivement des non-titulaires pour des besoins permanents utilisant des contrats de vacances d'emploi ou des besoins occasionnels qu'ils n'hésitent pas à multiplier année après année pour les mêmes agents, c'est inadmissible !

Pour la CGT, la première priorité est que les besoins permanents soient pourvus par des emplois de titulaires. Les non-titulaires doivent être titularisés.

L'USD CGT du cher se place résolument à l'offensive et exigera que dans tous les établissements de santé de notre département :

des moyens budgétaires pour répondre dignement à nos missions dans ce contexte social particulièrement impacté par la crise et ses désastreux effets.

La tenue de CHCST extraordinaires sur les conditions de travail et la pénibilité.

L'augmentation des salaires, qui ignorent encore et toujours les qualifications et l'évolution des prix

De meilleures conditions de vie et de travail par des réponses adaptées et durables.

La suppression des GHT.

Cette journée de mobilisation pour l'USD CGT du cher, s'inscrit pleinement dans toutes les autres revendications et actions qui suivront.

L'USD CGT du cher, place ces mobilisations sous le signe de la conquête et du progrès social dans la santé au plus proche des professionnels.

Notre système de santé, les professionnels méritent mieux que cela !

Les malades aussi !

P/l'USD du Cher - Le secrétaire général
Jean-Claude HOUBION

**Le Syndicat CGT des Cheminots de BOURGES
(Actifs et Retraités)
a fait parvenir aux élus locaux
et au Conseil Régional Centre Val de Loire
le courrier ci-dessous le 2 septembre 2016**

Monsieur le Conseiller Départemental,

Par la présente lettre, je vous informe que la direction de la SNCF, plus précisément l'Etablissement Infra Circulation Centre (SNCF Réseau), a décidé de fermer complètement la gare de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS à la fin de l'année 2016 vraisemblablement lors du changement de service annuel, le 11 décembre 2016.

Cette gare, étant le point de départ d'une ligne secondaire vers la cimenterie CALCIA de Beffes, ne sera plus ouverte qu'à la demande, en fonction des trains de marchandises programmés pour la desserte de la cimenterie, à savoir 1 à 2 fois par mois en moyenne.

Cette limitation de l'offre de dessertes avec Fret SNCF ne serait d'ailleurs pas sans conséquences sur l'activité de la cimenterie CALCIA de Beffes

Les craintes que nous vous avons exprimées dans un courrier daté du 19 janvier 2016 se sont malheureusement avérées justes. Nous n'avions pas réussi à ce moment-là à mobiliser les élus politiques.

Peut-être qu'aujourd'hui, à la lumière des informations que nous vous donnons, l'heure de la mobilisation va sonner pour les élus politiques locaux. Ensemble avec la population du Val d'Aubois, nous pouvons porter un projet pertinent pour redévelopper un service public ferroviaire efficient et garder des emplois durables en gare SNCF de La Guerche.

Cette fermeture annoncée est pour nous d'autant plus inacceptable que le potentiel de cette gare ferroviaire est très important avec notamment:

une proximité de sites touristiques remarquables avec Apremont-sur-Allier et Cuffy, départ de La Loire à Vélo ;

une ouverture vers le réseau national grâce à sa situation géographique entre deux nœuds ferroviaires Saincaize/Nevers et Bourges/Vierzon permettant des correspondances avec les lignes TET (Trains d'Equilibre du Territoire) Paris-Bercy – Clermont-Ferrand, Tours – Lyon et Paris-Austerlitz – Montluçon.

Je me permets, au nom du syndicat CGT des cheminots de Bourges, de vous demander d'intervenir, dans le cadre de vos prérogatives de conseiller départemental, pour défendre avec nous le service public SNCF en gare de La Guerche-sur-l'Aubois et créer les conditions de l'amélioration de celui-ci dans l'intérêt de la population des communes du canton de La Guerche-sur-l'Aubois.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur la situation de la gare de La Guerche-sur-l'Aubois et y compris vous présenter nos propositions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT
Jérôme FRANCY - Secrétaire Général

**TRACT DU CENTRE HOSPITALIER
DE ST-AMAND**

Des faits !!! La CGT vous informe...

Depuis des années, l'hôpital est mis en avant par sa direction, souvent à juste titre, dans différents articles de journaux, afin de valoriser notre Centre Hospitalier. Tout ceci cache en réalité des dysfonctionnements qui, jusqu'à ce jour, n'étaient pas divulgués à l'extérieur.

Jeudi 15 septembre 2016, les agents de la Croix Duchet (services : SSR, MPR, EHPAD et USLD 2ème et 3ème étages) ont montré que cela devait s'arrêter. Une action collective très courte, réalisée sur leur temps de pause, devant le hall d'entrée de l'établissement s'est organisée afin de dénoncer leurs mauvaises conditions de travail :

☞ **Des heures supplémentaires** : plus de 10 000 heures supplémentaires dans le secteur soignant, non payées, censées être récupérées sans majoration.

☞ **Des repos bafoués** : revenir travailler sur ses repos hebdomadaires, RTT, fériés ou autres, devient une habitude, ce qui engendre des répercussions néfastes importantes sur l'équilibre familial des agents. Ceux-ci travaillent régulièrement avec un seul jour repos entre deux séries de travail.

☞ **Des sous-effectifs récurrents et bien installés** : (Départs en retraite, arrêts de travail, congés maternité non remplacés), ce qui n'assure pas la sécurité des patients et la qualité de leur prise en charge. Le bien-être physique et mental des agents sur leur lieu de travail est menacé. Rien qu'à l'EHPAD du Champ Nadot, établissement recevant 166 résidents (plus 14 en UHA), un sous-effectif aide-soignant est « organisé » tous les week-ends par la direction. Or, les week-ends, les soins sont exactement les mêmes que la semaine !

Ce problème d'effectif a touché les agents de la Croix Duchet, avec aggravation durant toute la semaine dernière, qui en a découlé à une ouverture du registre d'alerte par un membre du CHSCT. Ceci afin d'alerter la direction sur les conditions de travail désastreuses des agents dans leurs missions, et celui des patients sur des dysfonctionnements qui à nos yeux ressemblent à de la maltraitance institutionnelle et à de l'insécurité.

C'est pourquoi, se sentant abandonné(e)s, mal considéré(e)s et non soutenu(e)s par la direction et afin de la faire réagir, les agents de la Croix Duchet ont exprimé leur grande souffrance.

Cette situation qui se propage au sein de l'établissement, pourrait très prochainement amener les agents du Centre Hospitalier de Saint-Amand-Montrond à amplifier le mouvement.

St-Amand Montrond, le 20 septembre 2016

PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT **DU 15 SEPTEMBRE 2016**

Cher(e)s Camarades,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre présence militante, engagée et combative en cette rentrée, qui ne se place pas comme les autres manifestations que nous avons pu connaître les années précédentes. Nous sommes entrés dans une nouvelle séquence de mobilisation.

Durant plus de 4 mois de mobilisations, nous avons pu créer un rapport de forces. Certes pas parfait, pas comme nous l'aurions voulu, mais cette mobilisation, ces grèves, ces manifestations ont déplacé le curseur du mécontentement, de l'exaspération, de la colère de millions de manifestants partout dans le pays et des milliers dans le département.

Pour mémoire, nous avons organisé 24 manifestations ou rassemblements depuis le mois de mars. Nous sommes le seul département sur le territoire où la CGT a initié et organisé, avec les camarades de la FSU et Solidaires 2 initiatives par semaine. Nous devons le faire et nous l'avons fait. Nous pouvons en être fiers.

Pour autant et sans surprise, ce gouvernement est passé en force pour imposer la loi du capital, comme il l'avait déjà fait pour la loi Macron, avec la pire des dispositions dont dispose notre démocratie, le 49.3. Hollande et Valls donnent des leçons de démocratie aux autres pays, aux autres peuples, mais dès qu'il faut obéir à la bourgeoisie contre le peuple, ils n'hésitent pas à s'asseoir sur les droits les plus fondamentaux.

Ce sont les mêmes au mois de juillet qui disaient qu'il fallait écouter le peuple anglais suite au vote pour la sortie de l'Union Européenne. D'ailleurs, avant qu'il ne soit mis dehors, Hollande ferait bien de se souvenir d'un certain vote en 2005 contre le projet de constitution européenne et d'intervenir pour nous sortir de cette prison sociale et économique. Là au moins il écouterait le peuple.

Les salarié(e)s, les populations ne sont pas dupes et encore moins inconscientes. La preuve par les enquêtes d'opinion. 70% des sondés sont contre la loi et 55% estiment que nous avons raison de reprendre le combat. A nous de convaincre que c'est dans la rue que ça se passe, que c'est par la grève et la mobilisation de toutes et tous que nous allons gagner.

Ce gouvernement à la solde du capital international aura un triste bilan à présenter dans quelques mois. Il restera dans l'histoire, contrairement à ce que disent certains commentateurs nostalgiques de la droite réactionnaire, pour avoir continué l'œuvre de détricotage des conquies sociaux orchestrée par Sarkozy. Il a même été plus loin que lui.

Décidément, l'histoire nous montre une nouvelle fois que lorsque les socialistes, la social-démocratie est aux manettes, les travailleurs en prennent plein la gueule. Ca ne veut pas dire pour autant qu'il faille se contenter de la droite, vous l'avez bien compris.

Il faut regarder le rôle et les pouvoirs décisionnels du politique depuis des années. Il faut regarder qui décide et qui impose. Les institutions non-démocratiques supra nationales, Commission Européenne, Banque Centrale Européenne, Banque Mondiale, Fond Monétaire International, ont pris la main sur les peuples, sur les travailleurs, les états souverains. Et ce n'est pas faire le jeu du Front National que de dire ça.

Les salariés doivent prendre conscience qu'ils sont maîtres de leur destin. Que le politique ne doit être que le reflet de leurs aspirations. Le mouvement syndical progressiste doit peser dans les revendications pour changer la société. Nous sommes indépendants mais pas neutres.

Plutôt que de se préoccuper d'éradiquer le mal-être social, la pauvreté, d'imposer au patronat des hausses conséquentes des salaires, des pensions, des allocations chômage et des minima sociaux, de mettre en place une réelle politique sociale pour tous, ce gouvernement avec le soutien de la droite et de l'extrême droite, attise les haines et les différences, provoque le rejet de l'autre et promotionne les idées racistes voire fascistes. Tous les musulmans et particulièrement les femmes musulmanes ont été jetés à la vindicte populaire avec l'affaire, si on peut employer ce mot, du burkini.

La Cgt et toutes les forces progressistes réaffirment que ce débat, ajouté à celui des réfugiés, sont des faux débats et que cela fait le jeu de toutes celles et ceux qui voudraient que la France, le peuple français serait raciste, renfermé sur lui-même et qu'il aurait oublié sa culture d'ouverture et d'accueil.

Oui, il y a une partie des salariés qui pensent que c'est l'étranger la cause même de leurs propres difficultés. Si les salaires n'augmentent pas, ce n'est pas la faute du Syrien, du Libyen ou encore de l'Irakienne qui fuit les bombes et la misère dans son propre pays. Si un Soudanais ou une Yéménite débarque sur notre sol, ce n'est pas parce qu'ils se sont levés un matin en se disant : je vais aller en France profiter de leur modèle social, des allocations chômage, du système de santé, etc...

Si les réfugiés viennent sur le territoire plutôt qu'aux Etats-Unis, c'est que nous avons une tradition, une histoire de terre d'accueil, une philosophie de solidarité, de tolérance. En fait tout le contraire de ce qu'on peut nous rabâcher à longueur de journée.

Pour autant il faudrait encore plus de sécurité, moins de droits individuels et collectifs sous couvert de lutte contre le terrorisme. Il faudrait museler le mouvement social et les syndicalistes pour ne pas compromettre leur stratégie sécuritaire.

Les mois à venir vont nous être très pénibles : primaire de la droite décomplexée, primaire de la droite complexée, primaire chez les écolos, discussions entre les composantes de la gauche, matraquage médiatique pour promouvoir le front national, nous allons être en immersion totale dans ce que les salariés détestent le plus, la discussion sur des mensonges, des promesses, des incantations.

C'est le patronat qui va être attentif aux discussions tout en pesant en coulisse dans les débats. Le gouvernement est allé se prostituer aux universités d'été du Medef en même temps que les candidats à la primaire de la droite qui se sont allongés devant Gattaz.

Que dire du gars Macron, l'homme providentiel, le seul énarque qui se dit hors système, cherchez l'erreur, le type qui n'est ni de droite ni de gauche et qui a travaillé chez Rothschild, le gazier qui prône un libéralisme exacerbé et qui est un fervent défenseur du plus d'Europe ?

Voilà, mes Cher(es) Camarades pour cette journée de rentrée, qui en appellera d'autres tant que ce gouvernement fera l'autruche. Nous irons jusqu'au bout pour l'abrogation de cette loi et pour des droits nouveaux.

APPEL DES ORGANISATIONS DE RETRAITÉS ET RETRAITÉES



MOBILISATION LE 29 SEPTEMBRE POUR UNE VÉRITABLE REVALORISATION DE NOS RETRAITES ET PENSIONS DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 2016

<u>BOURGES</u> :	10 h 30	Ilot Victor Hugo
<u>VIERZON</u> :	10 h 30	Sous-préfecture
<u>ST AMAND</u> :	10 h 30	Place de la République
<u>ST FLORENT</u> :	10 h 30	Place de la République
<u>LA GUERCHE</u> :	à BOURGES ou à NEVERS	

EN VENTE A L'UD

40 ans du Comité Régional CGT Centre

40 ans d'existence, d'activités revendicatives du Comité Régional de la CGT Centre au service du salariat et de l'intérêt général.

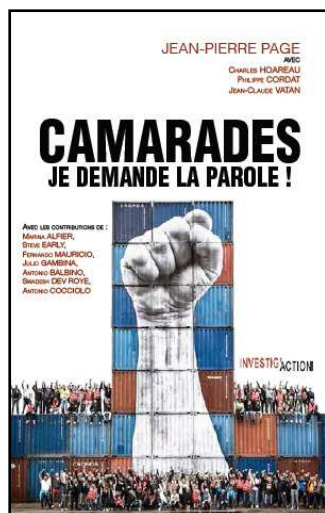
40 ans de travail militant pour défendre les intérêts des salariés, les unir dans les luttes.

40 Ans d'efforts et de persévérance pour tenter de parvenir à une cohérence avec les autres régions CGT et l'ensemble de ses structures, ce n'est pas qu'une simple parenthèse dans la vie syndicale et sociale.



Le fatalisme rend inutile toute prise de position critique, tout refus, toute action et nous prive d'espoir et de liberté. S'en affranchir appelle la connaissance mais aussi la transmission de l'histoire. Ce manuscrit vous invite à prendre connaissance de l'expérience militante de la Cgt, son point de vue de classe, ses explications, son analyse politique où jaillissent les espoirs, les victoires, parfois les contradictions au travers des luttes des femmes et des hommes salariés, privés du droit au travail, jeunes ou retraités, au cours des quarante premières années de la vie et l'activité syndicale du Comité Régional de la Cgt en Région Centre. Puisse-t-il vivifier liens et solidarités et nourrir des poussées inventives pour l'avenir de tous !

Prix de vente : 6 €uros



CAMARADES JE DEMANDE LA PAROLE !

co-écrit entre autre par Philippe Cordat, Secrétaire du Comité Régional CGT Centre et Jean-Claude VATAN ancien Secrétaire Général de l'UD du Cher

Pourquoi ce livre ?

La colère monte chez les travailleurs et nombreux sont ceux qui cherchent une issue à la crise. C'est le cas en France, en Europe et dans le monde. Ce n'est pas une révolution mais déjà plus qu'une rébellion. Les peuples sont-ils en train de reprendre l'initiative ? Et quelle sera la réponse syndicale ?

« ***Camarades, je demande la parole*** » explique comment on en est arrivé là et ouvre des perspectives. C'est une contribution à un débat dont le contenu va au-delà des entreprises et de tous les lieux de travail. Le combat pour le changement de société doit demeurer un combat syndical.

Les auteurs sont des syndicalistes et des militants assumant ou ayant assumé des responsabilités souvent importantes dans leurs organisations respectives et ce, à travers le monde. Ils représentent une grande diversité d'opinions, de pratiques, d'histoires et appartiennent à différentes organisations syndicales internationales. Mais on retrouvera chez eux de mêmes préoccupations et souvent des réponses convergentes.

En France, en Belgique, en Italie, au Portugal, en Argentine, au Brésil, aux USA, en Inde, les luttes existent, les résistances exigent de nouvelles solidarités. « ***Camarades, je demande la parole !*** » en fait le bilan en puisant dans les expériences de chacun. Partir du local mais penser globalement face à la mondialisation du capital est devenu une exigence à laquelle personne ne saurait être dispensé de réfléchir.

Voilà pourquoi ce livre met en évidence le besoin d'une rénovation du syndicalisme et se prononce sans ambiguïtés pour un syndicalisme de lutte de classes, démocratique, indépendant et résolument internationaliste !

C'est une responsabilité historique de construire l'organisation dont les travailleurs dans le monde entier ont grand besoin. On ne choisit pas l'époque dans laquelle on vit, mais on choisit de se montrer à la hauteur de ce qu'elle exige !

Prix de vente : 15 Euros

Congrès de l'UD-23, 24 et 25 Novembre à Saint Florent

Les responsables de syndicats ont reçu les différents documents afférents à la préparation du congrès comme le prévoient nos statuts, c'est à dire deux mois avant.

Ces documents se composent entre autres du document d'orientation, de la proposition de réactualisation des statuts, de la politique financière et aussi de plusieurs fiches : inscription des délégué(e)s, proposition de candidatures à la Commission Exécutive et à la Commission Financière de Contrôle, proposition d'amendements.

Afin que ce congrès, moment important pour notre activité à venir, se déroule dans de bonnes conditions, il est important que chaque syndicat le prépare le plus démocratiquement possible.

Si vous avez des interrogations, des questionnements sur les documents, nous vous proposons de répondre en participant à vos Commissions Exécutives ou à vos Assemblées Générales.

Nous avons donné la date du 10 novembre pour remettre les amendements, les noms des participant(e)s au congrès ainsi que les propositions de candidatures à la Commission Exécutive et à la CFC.

Pour les délégué(e)s et les propositions de candidatures, un premier point sera fait début novembre.

Même si nous savons que le temps n'est pas extensible et que le travail ne manque pas dans les syndicats, nous souhaiterions que la question de la préparation de notre congrès soit à l'ordre du jour de vos prochaines réunions.

Fraternellement.

Le secrétariat de l'UD

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016

18h30 - Salle de la Décale (L.T.E. Av. Henri Brisson)

à **VIERZON**

**SOIREE...
1936**

80 ans du FRONT POPULAIRE



1ère partie : Conférence-Débat :

« *Luttes et conquies du Front Populaire* »

Animée par : Robert AUVITY, ancien Président de l'Institut d'Histoire Sociale CGT région Centre, avec Sébastien MARTINEAU, Secrétaire de l'UD-CGT du Cher et Jean-Claude VATAN ancien Secrétaire de l'UD-CGT du Cher.

2ème partie :

VINCENT FAUCHEUX *et ses musiciens...présentent*

..36.. en CHANSONS..

..y a d'la joie...!



Organisation : *Institut d'Histoire Sociale CGT du Cher,
UD-CGT du Cher, UL-CGT de Vierzon*

ENTREE GRATUITE